

N°135 Octobre 2025

HORIZONS

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles

Eclairer
la ville
autrement

lechambon.fr


**Le Chambon
Feugerolles**

COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

VILLE DU CHAMBON-FEUGEROLLES

RENCONTRES GOURMANDES

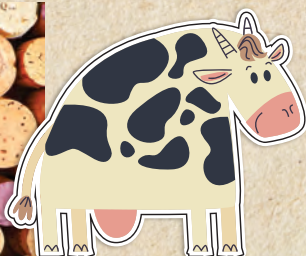
Ferrov

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025

9h/18h non stop

La Forge

92 rue de la République



Entrée : 2,50 €

Renseignements : 04 77 40 30 20

Le Chambon
Feugerolles
COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE



Édito



La ville au rythme des transitions

La vie de notre commune évolue au rythme des grands défis sociétaux et environnementaux. Parmi ceux-ci, la transition écologique et la promotion du sport-santé occupent une place centrale et s'inscrivent désormais au cœur de nombreux projets et actions.

C'est le cas avec la modernisation de l'éclairage public. Le remplacement progressif des anciennes sources lumineuses par des technologies plus performantes et économes est en cours. Plusieurs rues ont déjà été équipées et de nouvelles modalités d'éclairage s'appliqueront d'ici la fin des travaux. L'objectif est clair : réduire l'impact environnemental, maîtriser les dépenses communales et améliorer la visibilité nocturne. Vous trouverez dans ce magazine une présentation de cette démarche afin de mieux comprendre les choix opérés et les bénéfices attendus.

Côté bien-être et santé, l'été écoulé a permis de constater la très large fréquentation de L'Agora, permettant à de nombreuses personnes de profiter d'espaces dédiés à la détente et à l'activité physique. Il sera également bientôt

possible d'utiliser le nouveau city-stade de la rue Maxime Gorki, dont les travaux s'achèveront à la fin de l'année. Parallèlement, le chantier du centre de santé avance à grands pas et s'apprête à entamer sa dernière ligne droite avant son ouverture au printemps prochain.

Cette dynamique trouve aussi un formidable écho dans la vitalité de notre tissu associatif, mise en lumière lors du récent Forum des associations. Qu'elles soient sportives, culturelles ou solidaires, ces structures offrent à chacun l'opportunité de se rencontrer et de s'épanouir. Des moments de partage précieux, qui participent à l'équilibre de vie, plus que jamais nécessaires dans un monde où tout s'accélère.

David FARA
Maire

Vice-président de Saint-Étienne Métropole

SOMMAIRE

4 Actualités

- Le rendez-vous des saveurs !
- Remise de la Légion d'honneur à Jean-François Barnier

8 Dossier

- Vers un éclairage public durable et adapté

12 Patrimoine

- 29 octobre 1832 : la fusion du Chambon et de Feugerolles

13 Travaux

- Un nouvel équipement de loisirs et un mur anti-bruit

14 Associations

- L'ACCF : le réseau des commerçants chambonnais

15 Seniors

- Vivre vieux, habiter mieux

16 Entreprise

- KiloAmps : le courant passe depuis 25 ans

17 Jeunesse

- Acteurs de la vie citoyenne

18 Sport

- Un nouvel élan pour la gymnastique artistique

19 Culture

- A l'affiche de la saison culturelle

20 Coup de projecteur

22 Instagram

L'Info-magazine
du Chambon-Feugerolles
N° 135 - Octobre 2025
Directeur de la publication :
David Fara
Réalisation, crédit photos
et régie publicitaire :
Ville du Chambon-Feugerolles,
service communication,
04 77 40 30 39
communication@lechambon.fr
Maquette : Zen Communication
Impression : Sud Offset
Distribution : Relais Ondaine
Tirage : 6 300 exemplaires
Ville du Chambon-Feugerolles
Place Jean Jaurès - BP 39
42501 Le Chambon-Fr^{ance} cedex
Tél. : 04 77 40 30 20
Site Internet : lechambon.fr





Le rendez-vous des saveurs !

L'un des événements phares de l'automne chambonnaise revient pour nous régaler. C'est donc dimanche 16 novembre, de 9h à 18h, que se tiendra l'édition 2025 des Rencontres gourmandes Terroir à La Forge. Une journée placée sous le signe des découvertes culinaires, de la convivialité et des saveurs !

Une trentaine d'exposants seront présents pour vous faire découvrir leurs délicieux produits : charcuteries, fromages, confiseries, vins, champagnes et bières. De quoi émerveiller vos papilles et remplir vos paniers en vue des fêtes de fin d'année.

**Plus de 30 exposants
et de nombreuses animations**

Au-delà de la large place laissée à la dégustation, cette édition réserve plusieurs temps forts.

Le concours « Légumes remarquables » mettra à l'honneur les récoltes potagères les plus étonnantes : les plus beaux spécimens, les variétés exotiques ou rares ainsi que les légumes aux formes insolites. Chaque participant bénéficiera de l'entrée gratuite et les lauréats repartiront avec un panier garni ou un bon d'achat en jardinerie.

Côté cuisine, une naturopathe animera plusieurs ateliers. L'occasion parfaite pour explorer les bienfaits des algues et des graines germées, préparer des jus de légumes, des truffes de Noël véganes ou encore un thé de Noël. À l'extérieur, la ferme pédagogique invitera à fabriquer des insectes à partir d'éléments naturels et à rencontrer les animaux. Le syndicat d'apiculture de la Loire proposera quant à lui un stand de sensibilisation autour de la protection des abeilles et de la lutte contre le frelon asiatique, avec évidemment la découverte et la vente de produits issus de la ruche.

Plusieurs paniers garnis seront mis en jeu tout au long de la journée lors de tirages au sort, dont les coupons de participation seront distribués avec le ticket d'entrée.

Organisé en partenariat avec l'Association commerciale du Chambon-Feugerolles (ACCF), l'événement est accessible au tarif de 2,50€, comprenant un verre de dégustation et un sac pour emporter vos achats.

Découvrez le programme complet sur lechambon.fr ou en scannant le QR code ci-contre.

Les Rencontres
gourmandes Terroir
auront lieu
dimanche 16 novembre
de 9h à 18h,
salle La Forge



Recyclage des grands cartons : de nouveaux bacs disponibles

Tous les emballages vont dans la poubelle jaune... sauf les grands cartons ! Trop volumineux, ils remplissent rapidement les bacs de tri et doivent donc être déposés en déchetterie.

Toutefois, afin de faciliter ce geste citoyen, en particulier pour les habitants des centres-villes, Saint-Étienne Métropole a décidé d'installer des colonnes dédiées aux cartons.

Depuis le mois de septembre, vous pouvez ainsi déposer vos grands cartons d'emballage, à condition de les plier et de retirer tout polystyrène ou plastique pour garantir un meilleur recyclage.

Localisez les colonnes au Chambon-Feugerolles sur le site : saint-etienne-metropole.fr/cartographie



La Poste France services, un guichet unique

La Poste du Chambon-Feugerolles met à disposition des habitants un espace numérique gratuit (ordinateur, tablette, im-

primante, scanner) ainsi qu'un accompagnement personnalisé par un chargé de clientèle formé.

Ce service de proximité permet d'accomplir de nombreuses démarches : déclarer une naissance ou un décès, demander le RSA, la prime d'activité ou une aide au logement. Il facilite aussi l'accès aux services de santé, comme la demande d'une carte Vitale, le suivi des remboursements ou la mise à jour d'une situation. Les usagers peuvent préparer leur retraite grâce à une simulation personnalisée, se renseigner sur leurs impôts (documents fiscaux, taxe d'habitation, taxe foncière, prélèvement à la source) ou encore effectuer des démarches liées aux documents officiels : pré-demande de passeport ou de carte d'identité, renouvellement d'un permis de conduire ou d'un certificat d'immatriculation. La Poste France services accompagne également les recherches d'emploi (inscription, actualisation de situation, consultation des paiements), l'accès aux aides comme le chèque énergie, MaPrimeRénov ou MaPrimeAdapt', et informe sur les droits, notamment en cas de saisine du Défenseur des droits ou de demande d'extrait de casier judiciaire.

Un entretien avec un expert, en présentiel ou en visio, peut également être organisé pour un suivi plus spécifique. Il est conseillé de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces justificatives et identifiants en lien avec votre demande.

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 9h-12h / 14h30-16h30
- Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-16h30
- Samedi : 9h-12h

Contact : 04 77 02 60 25



Dates

Hôtel de ville

■ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Ouverture le mardi jusqu'à 18h (hors vacances scolaires) pour les services accueil et état-civil
04 77 40 30 20

Médiathèque municipale

■ Mardi : 15h à 18h
■ Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h
■ Jeudi : 16h à 18h
■ Vendredi : 12h à 18h
■ Samedi : 9h30 à 12h30
Vacances scolaires : rendez-vous sur mediatheque.lechambon.fr

Pôle de services

■ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
04 77 10 18 20

Ludothèque municipale

Période scolaire
■ Mardi : 10h à 12h
■ Mercredi : 10h à 12h et de 14h à 17h
■ Samedi : 10h à 12h

Laep'inou

Période scolaire
■ Jeudi : 8h30 à 11h30

Marché de producteurs

Chaque mercredi de 15h à 18h45 sur l'Espace festif

Marché forain

Chaque lundi et vendredi de 7h30 à 12h sur l'Espace festif

Horaires



Une distinction nationale

Créée en 1802 par Napoléon Bonaparte, la Légion d'honneur est la plus haute distinction honorifique française.

La décoration est attribuée par décret du Président de la République, sur proposition d'un ministre, après instruction d'un dossier par la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

La nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur est attribuée à celles et ceux qui se sont illustrés par leurs actions, leurs engagements ou leur carrière, dans tous les domaines : engagement public, action associative, monde économique, culture, sport, sciences ou encore défense nationale.

Seul deux ligériens ont été distingués au titre de la promotion du 14 juillet 2025 : Christine Cauet (avocate) et Jean-François Barnier.

Remise de la Légion d'honneur à Jean-François Barnier

Samedi 27 septembre 2025, la salle Aragon a été le théâtre d'un moment officiel et solennel rare : l'octroi des insignes de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur à Jean-François Barnier, maire honoraire de la commune.

Une décoration remise par le procureur général honoraire Paul Michel, en présence de sa famille, d'élus, de représentants institutionnels, et de collaborateurs qui ont marqué son parcours politique.

Un parcours de plus de 50 ans au service du territoire

La vie publique de Jean-François Barnier au Chambon-Feugerolles débute en 1966, lorsqu'il participe à la fondation de l'association des « Copains de Cotatay-Montrambert », il contribue à la création de la Maison des Jeunes et de la Culture de Cotatay. Cinq ans plus tard, en 1971, il entre au conseil municipal, dont il est alors le plus jeune membre.

Il devient ensuite adjoint au maire, chargé successivement de la culture, de la vie associative, du jumelage et des affaires européennes, puis de l'urbanisme et des services techniques. En 1988, à la suite du décès du maire André Cognet, il est élu maire de la Ville du Chambon-Feugerolles. Il exercera cette fonction sans interruption jusqu'en 2020, soit 32 années consacrées à la gestion et au développement de la commune.

En parallèle de ses mandats municipaux, Jean-François Barnier a assumé de nombreuses responsabilités au sein du conseil régional Rhône-Alpes, au Département de la Loire, à Saint-Étienne Métropole, à la présidence du Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Ondaine pendant plus de vingt ans ainsi qu'à la présidence de l'association des Maires de la Loire durant 13 ans, sans oublier son rôle au sein du Comité européen des Régions.

Cette distinction s'ajoute à d'autres titres déjà reçus au cours de sa carrière, notamment celui de Chevalier de l'ordre national du Mérite et d'Officier de l'ordre des Palmes académiques. Une reconnaissance nationale qui vient saluer l'ensemble de son travail accompli pour le développement du Chambon-Feugerolles et de la vallée de l'Ondaine.

L'ancienne résidence L'Oasis retrouve une nouvelle vie

Après plusieurs mois d'incertitudes quant à son avenir, l'ancienne résidence pour personnes âgées L'Oasis connaît aujourd'hui une véritable renaissance. Entièrement remis aux normes de sécurité, le site a été transformé le 1^{er} juillet dernier en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS).

Porté par AESIO Santé/la Mutualité Française Loire - Haute-Loire - Puy-de-Dôme, avec le soutien du Département de la Loire, ce projet offre désormais un lieu de vie à 22 jeunes âgés de 6 à 18 ans, placés par l'aide sociale à l'enfance et présentant des troubles psychopathologiques.

Grâce à cette réhabilitation, les enfants bénéficient d'un cadre accueillant et sécurisé, au cœur d'un parc arboré. Leur intégration a été préparée avec soin, et tout est mis en œuvre pour leur permettre de se reconstruire, de s'épanouir et d'envisager un avenir porteur d'espoir.



Maison d'Enfants à Caractère Social, anciennement L'Oasis

Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics



Un décret publié est venu étendre l'interdiction de fumer ou de vapoter dans différents lieux affectés à un usage collectif.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, afin de protéger la population et plus particulièrement les plus jeunes contre les méfaits du tabagisme, l'interdiction s'étend à de nouveaux espaces extérieurs :

- Parcs et jardins publics.
- Abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs.
- Abords des établissements scolaires et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs, abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives, avec une zone interdite d'au moins 10 mètres aux alentours.

Le non respect de l'interdiction est passible de l'amende prévue pour les contraventions de 4^e classe (135€ pouvant aller jusqu'à 750€ en cas de récidive).

Une matinée dédiée à la création et reprise d'entreprise

France Travail et ses partenaires proposent jeudi 4 décembre de 9h à 12h une matinée d'information et d'échanges autour de la création et de la reprise d'entreprise, à la Maison des associations et à l'Espace 2.8 (26 et 28 rue de la République). Au programme : ateliers thématiques, webinaires, rencontres avec

des experts et conférences en ligne pour accompagner les demandeurs d'emploi et les actifs dans la concrétisation de leur projet entrepreneurial.

Plus d'informations au Relais Emploi : 07 85 44 09 44

Bien utiliser les vélos en libre-service de Saint-Étienne Métropole

Saint-Étienne Métropole met à disposition des vélos électriques en libre-service, avec plus de 1 000 deux-roues répartis dans 105 stations. Au Chambon-Feuillolles, 2 stations sont installées pour faciliter les déplacements du quotidien.

Pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier pleinement, il est essentiel de replacer correctement les vélos dans leur station et de les verrouiller. Un vélo correctement raccroché, c'est un vélo disponible pour l'utilisateur suivant. À l'inverse, un vélo abandonné hors station, c'est un service dégradé.

Par ces gestes responsables, chacun participe au bon fonctionnement de ce dispositif métropolitain, pensé pour améliorer notre cadre de vie.



Vers un éclairage public d



”
Moderniser
et maîtriser
l'éclairage public
pour répondre
aux enjeux
écologiques
et économiques
”

Depuis plusieurs années, l'éclairage public est au cœur des préoccupations liées à l'énergie, à l'environnement et au cadre de vie. La crise énergétique de 2022 a accéléré cette réflexion en rendant nécessaires des mesures immédiates de sobriété : extinction nocturne de la majorité des rues entre 23h et 5h (hors centre-ville), arrêt de la mise en lumière de bâtiments publics, et suppression de l'éclairage sur certains secteurs, parcs et parking.

Ces mesures d'urgence ont ouvert la voie à une réflexion plus globale, sur la base d'un état des lieux réalisé par les équipes en charge de l'éclairage public. Environ 3 400 foyers lumineux ont été comptabilisés, dont 70% datant de plus de 30 ans et relevant d'une technologie énergivore, ainsi que 107 armoires électriques qui ne répondent plus aux normes actuelles. En parallèle, un important travail de réflexion a été conduit afin de réaliser un schéma directeur de l'éclairage public démontrant la nécessité de moderniser en profondeur les installations et de fixer de nouvelles règles pour adapter l'éclairage aux besoins réels des usagers

tout en tenant compte des enjeux écologiques et économiques.

Eclairage public : mode d'emploi

De nouvelles modalités d'éclairage public ont été définies. Elles reposent sur une classification des espaces afin d'appliquer un éclairage différencié et adapté aux usages. La plupart des zones seront



éteintes à partir de 23h en hiver et minuit en été, puis rééclairée à partir de 4h30. Les parcs, cours, places et parkings seront éclairés jusqu'à 22h, puis un système de détection de présence permettra d'allumer uniquement en cas de passage. Le centre-ville bénéficiera d'un maintien de l'éclairage plus étendu. Les voies structurantes et secondaires resteront en effet allumées toute la nuit.

Découvrez plus en détail les futures modalités d'éclairage public par zone en page 11.

Des objectifs multiples : santé, sérénité et environnement

Les bénéfices attendus sont nombreux. L'un des premiers concerne la santé. Les études montrent en effet que l'exposition excessive à la lumière artificielle nocturne peut perturber le sommeil et avoir des conséquences sur la qualité de vie. En limitant l'éclairage, le schéma directeur contribue à restaurer un équilibre bénéfique.

La question de la sérénité constitue également un enjeu important. Grâce aux nouvelles technologies, qui permettent de déclencher l'éclairage au passage d'un piéton dans les parcs et parkings, il sera désormais possible de concilier sobriété et confort des usagers.

L'impact environnemental est tout aussi déterminant. La pollution lumineuse représente une menace pour la biodiversité, en perturbant les cycles naturels de la faune et de la flore. Certaines zones sensibles pourront retrouver une vie nocturne plus paisible. Dans les vallées du Cotatay et du Valchérie, des espèces d'oiseaux protégées comme le Circaète Jean-le-Blanc ou

l'Engoulevent d'Europe ont déjà fait leur réapparition. De même, le chemin rural du Cadet, menant au château de Feugerolles, deviendra une zone préservée, participant ainsi à la reconstitution d'une véritable trame noire.

QU'EST-CE QU'UNE TRAME NOIRE ?

Une trame noire est un espace préservé de la lumière artificielle, qui permet aux espèces nocturnes (insectes, oiseaux, chauves-souris...) de circuler, se nourrir et se reproduire dans de meilleures conditions.

La technologie au service de la sobriété

Pour concrétiser ces objectifs, la modernisation des équipements repose sur plusieurs avancées technologiques. Les lanternes des lampadaires seront progressivement remplacées par des modèles à LED, qui consomment moins d'énergie et garantissent une durée de vie plus longue. Les nouveaux luminaires sont conçus pour mieux orienter le flux lumineux et respecter la norme ULOR (indicateur utilisé pour mesurer l'éclairage), afin de limiter la dispersion vers le ciel.



Eclairage solaire dans l'éco-quartier Les Molières

L'éclairage public en chiffres

■ Évolution du parc

En 2022 :

- 3 400 foyers lumineux
- 107 armoires lumineuses
- 72% du parc en ancienne technologie

D'ici 2027 :

- 100% du parc en LED
- 74 armoires lumineuses

■ Des premiers résultats à la clé en terme de réduction des consommations

- 2021 : 1 440 000 kWh
- 2023 : Impact du plan de sobriété : 669 000 kWh
- Objectif 2027 : 500 000 kWh

Vers un éclairage public

Par ailleurs, la mise en place de systèmes intelligents permettra de piloter individuellement chaque luminaire, d'être réactif en cas de besoin d'éclairage spécifique pour les événements locaux par exemple, et d'être alerté en cas de panne. En bref, une réactivité et une souplesse au service des usages et de l'énergie.

Le système de détection de présence, de variation d'intensité et l'extinction programmée de certains sites seront enfin autant de leviers qui permettront de réduire la consommation énergétique, sans compromettre les usages.

Et les projections sont parlantes : la consommation annuelle de la commune devrait passer de 1 440 000 kWh à environ 500 000 kWh, soit une réduction de près de 64%. Cette économie correspond en théorie à une division par trois de la facture énergétique, qui dans les faits est à nuancer au regard de l'augmentation du coût de l'énergie.

En parallèle, le nombre d'armoires électriques sera rationalisé, passant progressivement de 107 à 74, ce qui simplifiera la gestion du réseau.

Un investissement partagé

Ce projet de rénovation de l'éclairage public bénéficie du financement de Saint-Étienne Métropole à



Henri Bouthéon
1^{er} adjoint au maire délégué
aux travaux



Gilbert Vasselton
Adjoint au maire délégué
à la transition écologique
et à l'urbanisme

HB : Quels seront les changements les plus visibles ?

Les anciennes installations offraient une lumière diffuse et irrégulière. Les habitants constateront désormais un éclairage public mieux orienté et plus homogène, ce qui offrira une continuité visuelle beaucoup plus agréable. La lumière sera dirigée vers la chaussée et les trottoirs, plutôt que dispersée vers le ciel ou les façades. Résultat : moins de poteaux, une intensité moindre, mais une lumière plus utile et plus efficace au sol.

Parallèlement, les parkings, parcs, cours et places seront équipés de détecteurs de présence. Ce dispositif apporte un véritable confort d'usage, puisqu'il garantit un éclairage ponctuel et pratique, tout en renforçant la sécurité des piétons qui seront ainsi mieux visibles lors de leurs déplacements.

L'objectif est de prouver qu'il est possible de faire baisser la consommation énergétique sans réduire le confort, en l'améliorant même grâce à des technologies plus performantes.

GV : Pourquoi l'éclairage public occupe-t-il une place importante dans la transition écologique ?

L'éclairage public représente une part importante de la consommation énergétique d'une commune, et il ne faut pas le négliger lorsqu'on parle de transition écologique. Pour donner un ordre d'idée, en 2021, la consommation liée à l'éclairage public s'élevait à environ 1 440 000 kWh. Grâce aux efforts engagés, cette consommation a déjà été divisée par deux. L'objectif est désormais de franchir une nouvelle étape et de réduire encore la consommation d'ici 2027, tout en améliorant les conditions d'éclairage nocturne. Cet engagement répond bien sûr à une exigence écologique, en réduisant l'empreinte carbone et la pollution lumineuse, mais aussi à un impératif économique, car la hausse continue du prix de l'énergie pèse sur le budget public. Chaque kilowattheure économisé est donc un gain à la fois pour la planète et pour la collectivité.

durable et adapté

hauteur de 50% du budget global, le reste étant pris en charge par la Ville. Il sera mis en œuvre progressivement de manière à assurer la continuité du service.

La modernisation du parc d'éclairage a déjà commencé en centre-ville, où près de 320 lanternes ont été remplacées par les services techniques municipaux. Le déploiement se poursuit désormais dans le secteur Est de la commune, avec l'installation progressive de 240 nouvelles lanternes d'ici avril 2026. En parallèle, une entreprise spécialisée interviendra sur l'axe principal (rues de la République, James Jackson et Maxime Gorki) afin de procéder aux remplacements nécessaires. L'ensemble du programme s'étalera jusqu'en avril 2027, date à laquelle la totalité des luminaires de la ville auront été renouvelés, et les nouvelles modalités d'éclairage appliquées.

L'éclairage public au Chambon-Feugerolles s'engage ainsi dans une nouvelle ère. Plus sobre, plus efficace et plus respectueux de l'environnement, il ne s'agit pas seulement d'économiser de l'énergie, mais aussi de construire un paysage en phase avec les usages et les besoins de la biodiversité. À travers ce schéma directeur, la nuit retrouve son équilibre naturel, tandis que l'espace public continue d'être éclairé de manière adaptée et raisonnée.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN PRATIQUE

(Nouvelles modalités mises en œuvre progressivement en 2026)



VOIES PUBLIQUES ET LOTISSEMENTS

CENTRE-VILLE



Pas d'extinction

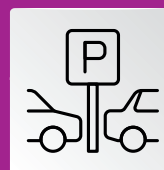
HORS CENTRE-VILLE



Minuit



23h



PARKINGS

CENTRE-VILLE



22h



HORS CENTRE-VILLE



22h



PARCS, COURS ET PLACES



22h



FAÇADES DES BÂTIMENTS PUBLICS (Puits du Marais, églises...)



22h



VALLÉES



22h

Abaissement à 22h
Dispositif spécial
pour préserver la faune

LÉGENDE



En été
extinction à



En hiver
extinction à



Annuelle
extinction à



Détecteur
de présence

— Eclairage à 4h30 —

Commémorer la tragédie de La Versanne

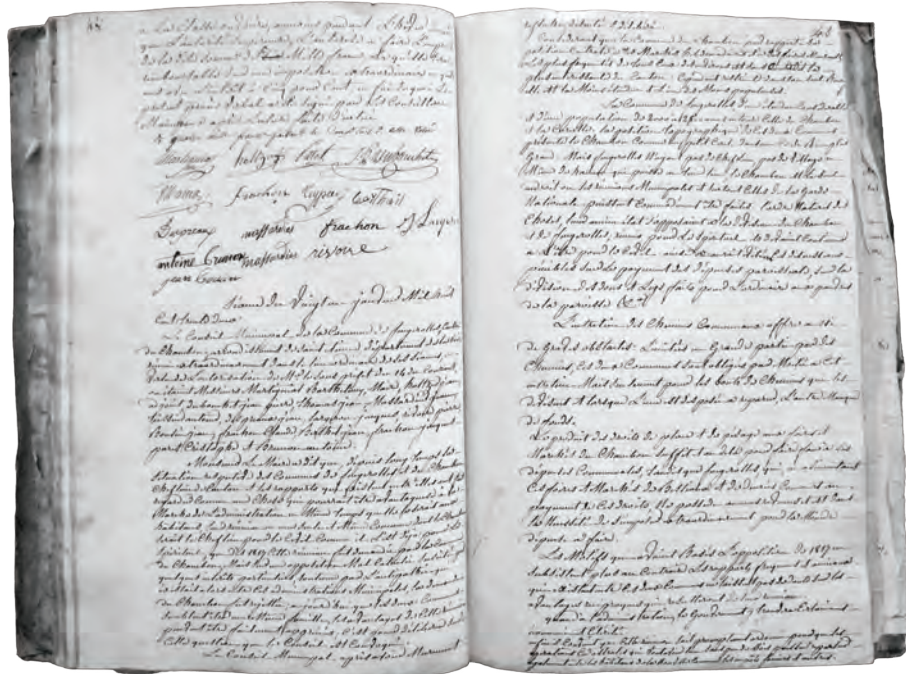
Chaque année, le tragique massacre de La Versanne du 20 juillet 1944 est commémoré afin d'honorer la mémoire des résistants.

Le vendredi 12 septembre, les maires et représentants des communes de La Ricamarie, Roche-la-Molière, La Versanne et du Chambon-Feugerolles, aux côtés du conseiller départemental et du consul général de Pologne, se sont rassemblés pour rendre hommage aux victimes.

La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbe à la stèle du parc Jean Moulin, puis au passage Joannès Maroc, au monument aux morts de La Ricamarie, avant de s'achever à La Versanne, sur la stèle commémorative qui vient tout récemment d'être rénovée.



Stèle commémorative de La Versanne rénovée



Pièce d'archive : délibération concernant la fusion de Feugerolles et du Chambon

29 octobre 1832 : la fusion du Chambon et de Feugerolles

En 1787, le roi réorganise l'administration du royaume qui se substitue à l'ancienne paroisse du Chambon, jusqu'alors administrée par le seigneur de Feugerolles, le Comte Alexandre-Louis-Jérôme de Charpin, et le curé de l'église Saint-Clément Jamon de Pêchard. Dans un édit, il divise le Forez en districts, les districts en arrondissements, les arrondissements en communes avec à leur tête une administration municipale.

Le bourg du Chambon devient alors une commune, puis un canton en 1790. Feugerolles est dominé par son château féodal. Son territoire est très étendu et sa population est disséminée dans de nombreux petits hameaux. L'entretien de ses nombreux chemins, principale dépense, lui coûte très cher. Contrairement à sa commune voisine qui bénéficiait des produits des droits de place et de pesage de ses marchés hebdomadaires et de ses foires, la Ville de Feugerolles manquait de ressources financières.

En 1817, à la demande du Chambon, le sous-préfet de Saint-Étienne, monsieur Du Rosier, propose de réunir ces deux communes. Mais la Ville de Feugerolles s'y oppose.

En 1832, pour des questions d'hygiène et de salubrité publique, elles décident de construire conjointement un nouveau cimetière à la Croix blanche (qui demeure le cimetière que nous connaissons aujourd'hui) renforçant ainsi encore plus leurs liens.

Les difficultés financières persistantes de la commune de Feugerolles, conduisent son maire, Barthélémy Martignat, en accord avec son homologue du Chambon, Jean-Baptiste Heurtier, à demander au sous-préfet la fusion des deux communes.

Le 28 octobre 1832, une ordonnance royale promulguée par le roi Louis-Philippe, crée la commune du Chambon-Feugerolles. À partir de juillet 1833 les actes d'état civil sont communs, signés par le maire Jean-Baptiste Heurtier.

Cet article est le fruit de nombreuses recherches et rédigé par les adhérents de la Société d'histoire du Chambon-Feugerolles.





Visuel prévisionnel du futur terrain de proximité situé rue Maxime Gorki

Un nouvel équipement de loisirs et un mur anti-bruit

Un nouvel équipement de proximité va voir le jour dans les semaines à venir, et il s'annonce haut en couleurs car il s'inspire des mêmes principes que ceux qui ont guidé la création de L'Agora.

Un city stade et une aire de jeux rue Maxime Gorki

Une page se tourne pour le terrain datant des années 90 situé rue Maxime Gorki. Il vient en effet d'entrer dans une phase de transformation. Très fréquenté, ce site offrait peu de diversité dans les pratiques possibles, et avait besoin d'être remis à neuf.

Le nouvel espace offrira une large palette

d'activités. Il intégrera un city stade permettant la pratique du football, du basketball et du volleyball, des aires de jeux pour enfants, des espaces de détente et de repos pour les familles, avec la même identité esthétique que L'Agora. Les travaux devraient s'achever d'ici le mois de décembre 2025.

Un mur anti-bruit le long de la RN88

Depuis mi-septembre, les travaux ont démarré pour la construction d'un nouveau mur anti-bruit, le long de la RN88 en direction de Firminy, au niveau de la rue du Chambon. Ce dispositif, financé par Saint-Étienne Métropole et l'État, permettra une amélioration significative sur le plan des nuisances sonores.

Un second chantier est d'ores et déjà programmé (d'ici début 2026) avec la construction d'un mur similaire installé en direction de La Ricamarie, à hauteur de la sortie 28.

Plus d'informations sur lechambon.fr



Projection des zones sportives, de jeux et de détente rue Maxime Gorki

Démolitions majeures

Deux chantiers de démolition importants viennent de s'achever dans la commune.

Rue de la Chapelle, l'ancienne usine de tissage Jurine, vestige d'une activité industrielle passée, a été entièrement démolie. Confié à l'établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), le terrain est désormais libéré de tous ses gravats.

Allée des Cèdres, ce sont trois immeubles d'habitat, devenus vétustes, qui ont été déconstruits sous la maîtrise d'ouvrage d'Habitat & Métropole.

Ces démolitions ouvrent la voie à de nouveaux projets d'aménagement, qui seront définis et présentés dans les prochains mois.



Friche située rue de la Chapelle avant déconstruction



Fin des travaux de déconstruction de la friche

Opération
MA BOUTIQUE
à l'essai

Chinez place Jean Jaurès

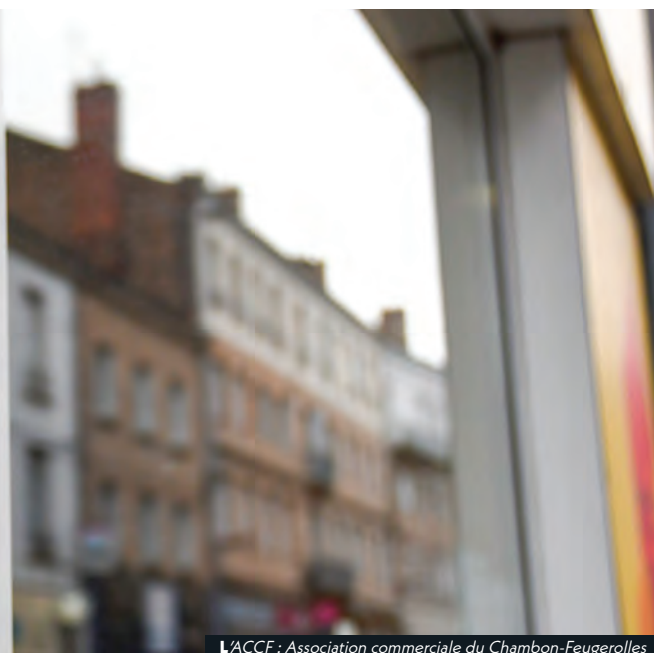
Une nouvelle enseigne a récemment rejoint l'Association commerciale du Chambon-Feugerolles : Fripe Chic.

Ouverte depuis le mois de mai sur la place Jean Jaurès, la boutique propose vêtements, accessoires et décorations vintage ou de seconde main. Les amateurs de chine et de mode durable y trouveront un large choix d'articles à des prix accessibles.

Cette installation s'inscrit dans le dispositif « Ma boutique à l'essai », qui permet à des entrepreneurs de tester leur activité dans des conditions facilitantes, afin d'encourager l'émergence de nouveaux commerces et enrichir l'offre locale, tout en réduisant les contraintes financières et logistiques liées aux premiers pas.



Boutique « Fripe Chic », située 14 place Jean Jaurès



L'ACCF : Association commerciale du Chambon-Feugerolles

L'ACCF : le réseau des commerçants chambonnaires

Avec une trentaine de commerces adhérents, l'Association commerciale du Chambon-Feugerolles (ACCF) est un acteur essentiel de la vie locale. Sa vocation est claire : promouvoir, dynamiser et soutenir le commerce de proximité sur la commune.

Pour cela, elle fédère les commerçants autour de projets communs, développe des opérations commerciales à destination des clients et propose des services adaptés aux besoins de ses adhérents. Elle assure également un rôle d'information et de sensibilisation en accompagnant les commerçants dans leur quotidien et en renforçant leur visibilité.

Des animations tout au long de l'année

Pour animer la ville et créer du lien entre commerçants et habitants, l'association propose de nombreux rendez-vous, au cours desquels des animations sont proposées : semaines commerciales à l'occasion de la Saint-Valentin, de Pâques, du printemps, d'Octobre Rose ou encore des fêtes de fin d'année.

Elle participe également aux événements organisés par la Ville, en apportant sa contribution à travers des animations lors des Rencontres gourmandes, les Rendez-vous Mode et Tissu ou le marché de Noël.

L'ACCF initie également des actions pour renforcer l'attractivité du commerce local. Parmi elles, la carte de fidélité proposée aux clients dans les commerces participants : utilisable dans l'ensemble du réseau, elle incite à consommer local et récompense la fidélité des acheteurs.

Rejoindre l'ACCF

Tout commerce du Chambon-Feugerolles peut rejoindre l'ACCF. En devenant adhérent, il accède à l'ensemble des services proposés par l'association tout au long de l'année. Plus d'informations : accf42500@gmail.com





Vivre vieux, habiter mieux

Le 9 octobre, la filière gérontologique Ondaine Haute-Loire Nord Est organisait une journée d'échanges autour du thème « Vivre vieux, habiter mieux ». L'objectif : rappeler l'importance de proposer aux seniors des solutions de logement adaptées.

Des solutions adaptées aux attentes et besoins

Au Chambon-Feugerolles, plusieurs solutions existent pour répondre à la diversité des situations. Le maintien à domicile reste bien sûr une option privilégiée, rendu possible grâce à l'intervention de services spécialisés tels que le SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) et son équipe d'aides-soignant(e)s et infirmier(e)s, les services d'aide à domicile et les professionnels libéraux. Des aides nationales viennent également soutenir l'adaptation des logements, permettant de sécuriser et d'aménager l'habitat au fil des années.

L'association ALOESS facilite aussi le maintien à domicile. Elle propose un accueil de jour pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire et met à disposition une plateforme d'accompagnement et de répit pour

les aidants, afin de soutenir ceux qui, au quotidien, participent à l'accompagnement.

Pour celles et ceux qui souhaitent conjuguer indépendance et vie collective, la résidence autonomie Quiétude offre un cadre rassurant. Chaque senior y loue son propre studio, tout en bénéficiant de services variés comme la restauration, l'entretien, l'accompagnement administratif et un programme d'animations quotidiennes favorisant le lien social.

Lorsque les besoins en soins deviennent plus importants, l'EHPAD Georges Claudinon constitue une solution adaptée. L'établissement dispense les services classiques d'un EHPAD et propose également des unités dédiées aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives comme Alzheimer. Son adossement direct au centre hospitalier assure une qualité médicale renforcée.

Pour toute question relative au logement, mais aussi aux loisirs, aux transports, aux aides ou aux services disponibles, la ligne Allo seniors, accessible au 06 29 49 35 16, est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Un après-midi intergénérationnel

Le Conseil communal des aînés et les conseils municipaux enfant et jeune organisent un temps convivial placé sous le signe de la rencontre et du partage, le dimanche 30 novembre.

Au programme : jeux de société et d'adresse, lectures d'hier et d'aujourd'hui, goûter collectif et présentation de la charte « Jeune et vieux, ensemble c'est mieux ». Un moment chaleureux ouvert à toutes les générations !

D'autres activités culturelles et de loisirs sont ouvertes au public dans le programme d'animation dédié aux seniors « Envie de sortir », disponible sur le site lechambon.fr



Journée intergénérationnelle en février 2025 avec les enfants du centre de loisirs



KiloAmps a récemment fêté ses 25 ans

KiloAmps : le courant passe depuis 25 ans

Au cœur du parc d'activité du Bec, KiloAmps, qui vient de fêter ses 25 ans, fait rayonner le savoir-faire industriel français bien au-delà de nos frontières.

KiloAmps est aujourd'hui l'un des leaders français des solutions pour le transport de courants électriques de forte intensité, aussi appelés courants forts. Concrètement, elle conçoit, fabrique, livre et installe des conducteurs capables d'acheminer plusieurs milliers d'ampères, en basse comme en haute tension.

Ce savoir-faire est essentiel dans de nombreux secteurs industriels. Parmi ses clients figurent des aciéries, des fonderies, des verreries, pour l'alimentation électrique de fours, mais aussi des acteurs des énergies renouvelables.

Ancrée localement, active mondialement

Implantée au Chambon-Feugerolles depuis 2008, KiloAmps n'en est pas moins tournée

vers le monde. Son activité est résolument internationale : 70% de sa production est exportée. Pour autant, l'entreprise n'oublie pas ses racines, en favorisant l'emploi local avec une trentaine de salariés.

L'environnement au cœur de l'entreprise

KiloAmps s'engage en faveur de la transition énergétique et multiplie les initiatives concrètes.

Son bâtiment est équipé de panneaux solaires, des ruches sont installées sur son site, des bornes de recharge pour véhicules électriques sont à disposition, et les matériaux recyclables sont intégrés dans la production.

Une société résolument en phase avec son temps et qui est une très belle illustration d'un savoir-faire « made in Chambon » qui s'exporte avec succès.





Colos apprenantes : dix jeunes chambonnaires en séjour équestre

Le dispositif « Colos apprenantes », porté par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des sports, offre à des enfants de 3 à 17 ans des vacances mêlant loisirs, découvertes et apprentissages, dans un esprit de mixité sociale et culturelle.

Cet été, 10 enfants chambonnaires âgés de 8 à 15 ans sont ainsi partis du 19 au 25 juillet au Centre équestre régional du Forez. Leur participation a été rendue possible grâce au soutien du CCAS (centre communal d'action sociale) et de ses partenaires sociaux, qui ont orienté les familles répondant à certains critères.

Pour nombre d'entre eux, il s'agissait d'une première expérience de colonie et de découverte de l'équitation, vécue avec beaucoup d'enthousiasme.

Acteurs de la vie citoyenne

Le Conseil municipal enfants (CME) et le Conseil municipal jeunes (CMJ) sont le cœur battant de la démocratie locale en herbe, et ils ne manquent pas d'idées et de projets. Ensemble, ils ont participé à une journée sur le thème du handisport avec leurs homologues stéphanois, réalisé une fresque colorée à L'Agora sur le thème du sport et de l'inclusion, animé des ateliers au marché de Noël, cuisiné à La Fabuleuse Cantine dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire avant de découvrir la Biennale Internationale Design. Ils ont aussi largement participé aux inaugurations et commémorations organisées par la Ville.

Des actions en faveur de l'inclusion, de l'environnement et de la mémoire collective

Le CME s'est distingué par des actions en faveur de l'environnement, comme la Journée sans voiture ou la Marche verte. Il travaille actuellement avec le conseil communal des aînés à la rédaction d'une charte « Jeune et vieux, ensemble c'est mieux »,

dans la perspective d'une grande rencontre intergénérationnelle cet automne.

Le CMJ, de son côté, s'est engagé pour le devoir de mémoire en menant un projet autour de Maurice Diamant, enfant déporté à Auschwitz, tout en participant activement à des événements culturels et citoyens comme « Débats d'ados », qui verra trois Chambonnaires représenter la Ville à Paris en novembre.

Ces initiatives montrent combien ces instances sont des lieux d'apprentissage et d'échanges autour des valeurs citoyennes. Tandis que le CMJ travaille d'ores et déjà sur de nouveaux projets depuis leur première réunion le 22 septembre dernier, les élections pour devenir conseiller municipal enfant se sont déroulées ces dernières semaines.



Le Foyer Laïque Basket poursuit sur sa lancée

La section basket du Foyer Laïque a connu une saison 2024-2025 riche en réussites, particulièrement du côté des équipes féminines. Les seniors ont accédé au niveau pré-régional, tandis que les U18 ont atteint la finale du championnat de la 3^e division, confirmant le dynamisme et la progression de la discipline au sein de l'association.

Forte de ces résultats encourageants, la section cherche aujourd'hui à consolider et à élargir ses effectifs. Le club souhaite accueillir de nouveaux joueurs pour compléter l'équipe seniors masculine, engagée en DM4 (quatrième division masculine de championnat départemental), et renforcer l'équipe féminine U18, afin de poursuivre sur cette belle dynamique sportive.

Comme chaque année, le Foyer Laïque Basket organise également son traditionnel loto, qui aura lieu le 30 novembre à La Forge. Les personnes intéressées peuvent se rendre directement au Foyer Laïque, 32 rue de la République, pour retirer leurs tickets.

Pour plus d'informations sur la section Basket, contactez le 06 10 42 99 33.



Démonstration de La Liberté Gym

Un nouvel élan pour la gymnastique artistique

Avec plus de 150 ans d'existence, La Liberté Gym fait partie des associations historiques du territoire. Spécialisée dans la gymnastique artistique, elle a formé plusieurs générations de gymnastes et conserve aujourd'hui un rôle central dans la vie sportive locale.

Depuis novembre 2024, l'association a retrouvé ses quartiers au complexe sportif Porte du Pilat et bénéficie désormais d'un espace praticable de 700 m² parfaitement adapté à la pratique de la gymnastique et offrant des conditions d'entraînement répondant aux exigences de la discipline.

L'ouverture de nouvelles sections

Cette installation a marqué une nouvelle étape dans le développement de l'association. La Liberté Gym a élargi son champ d'action et a ouvert de nouvelles possibilités pour ses adhérents. Elle accueille désormais un public plus diversifié, notamment les garçons, ainsi que des personnes en situation de handicap, dans le cadre de la section de sport adapté. Cette ouverture permet à chacun de découvrir la gymnastique artistique, d'y progresser et de bénéficier d'un accompagnement spécifique, quel

que soit son niveau ou ses besoins.

Parallèlement, l'association a mis en place une section pré-performance et performance. Destinée aux gymnastes les plus motivés, elle leur offre la possibilité de s'orienter vers la compétition, du niveau régional au niveau national. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'association de développer son image au-delà de la commune et de contribuer au rayonnement du territoire à travers ses résultats sportifs.

Aujourd'hui, chaque pratiquant peut ainsi trouver sa place, qu'il recherche une activité de loisir, une discipline adaptée à ses besoins spécifiques ou un tremplin vers la compétition.

Pour plus d'informations : 06 95 59 91 14





Les rendez-vous de novembre : Superbus le 22 et la pièce de théâtre « Gueules noires » le 29 novembre

A l'affiche de la saison culturelle

Après une ouverture marquée en octobre par la pièce « Machine à liberté », la saison culturelle 2025/2026 se déploie pleinement avec plusieurs rendez-vous attendus au mois de novembre.

Superbus, Bérengère Krief, Linh et Styleto entrent en scène

Le public pourra découvrir tour à tour le concert de Dominique A, programmé le 7 novembre dans le cadre du festival Les Oreilles en Pointe, la pièce « L'enfant océan » le 19 novembre, ou encore le concert du groupe Superbus, le 22 novembre. La saison culturelle se poursuivra dans les mois à venir, avec notamment la venue d'artistes tels que Styleto, Linh ou encore Bérengère Krief.

« Gueules noires » : au cœur de l'histoire minière

En clôture de ce mois riche en propositions, l'espace culturel Albert Camus accueillera, le 29 novembre, « Gueules noires », une pièce dont la présentation s'inscrit à l'approche de la Sainte-Barbe, fête des mineurs. Le spectacle

plonge le spectateur en 1965, à la suite d'un coup de grisou. Deux mineurs, se retrouvent piégés à plus de trois cents mètres de profondeur. Leur enfermement donne lieu à un récit poignant, où se mêlent espoir, courage et fraternité, porté par une mise en scène immersive qui recrée l'atmosphère des galeries.

Autour de ce spectacle, la médiathèque propose plusieurs rendez-vous en lien avec l'histoire minière. Deux ateliers d'illustration seront animés par l'autrice de l'album Mille mineurs. Deux expositions seront également visibles du 4 au 29 novembre : l'une consacrée aux différents puits de mines dans l'Ondaine, grâce à un prêt des archives municipales, l'autre dédiée aux métiers de la mine, prêtée par l'association des Amis du musée de la mine. Elle sera commentée lors d'une conférence vendredi 21 novembre à 18h30.

L'ensemble de la programmation ainsi que les modalités de réservation sont accessibles sur le site de la Ville lechambon.fr et en flashant le QR code ci-contre.



Offrez de la culture en cadeau !



Et si vous glissiez sous le sapin des souvenirs à partager ?

Les pochettes cadeaux de la saison culturelle chambonnaise sont l'occasion d'offrir des instants uniques : un concert, une pièce de théâtre, un spectacle d'humour... À vous de composer une sélection sur mesure, selon les goûts de vos proches, parmi l'ensemble de la programmation à venir.

Une idée originale, conviviale et toujours appréciée, qui permet de vivre ensemble des moments d'émotion et de découverte.

Pour offrir une pochette cadeau, contactez le 04 77 40 30 20.

Coup de projecteur

La médiathèque a accueilli en juin dernier l'Institut d'Éducation Motrice des Combes de la Grange pour une animation kamishibai. Plusieurs fois par an, ce type d'animation est proposé, une autre manière de découvrir la médiathèque.



13^e édition du forum des associations, au cours de laquelle les visiteurs ont rencontré les bénévoles, échangé autour de leurs stands, testé des disciplines et profité de nombreuses démonstrations.



Les travaux d'aménagement des berges de l'Ondaine se poursuivent, avec l'agrandissement du lit de la rivière.



Les classes de grandes sections de l'école Pasteur et les élèves de terminale du lycée Adrien Testud ont travaillé ensemble sur la réécriture d'un conte, et le projet a ensuite été exposé à la médiathèque.



Les 6h de la mob sont revenues le 7 septembre dernier au Chambon-Feugerolles, réunissant près de 30 mobylettes pour une course d'endurance.



La programmation estivale « Été animé » a proposé une large variété d'animations : cinéma en plein air, concerts et activités sportives dans les parcs de la ville.



Saint-Étienne Métropole et la Ville du Chambon-Feugerolles ont inauguré une réserve d'eau de 120 m³ installée à proximité du Centre d'interprétation des usages de l'eau, au cœur de la vallée de Cotatay, dans le cadre de la lutte contre les incendies. Cet équipement renforce la sécurité de ce site naturel en facilitant l'intervention des sapeurs-pompiers.



Dans le cadre de la Biennale Internationale Design de Saint-Étienne, les élèves du lycée des métiers de la mode Adrian Testud ont présenté leur travail, lors d'un défilé sur le parvis de la Cité du design.



Remise du calendrier des pompiers 2026 par les représentants de l'amicale des sapeurs-pompiers de la caserne du Chambon-Feugerolles.



L'ASSE Loire Kid's Tour et la mascotte Pantéo ont fait escale place Jean Jaurès pour promouvoir l'activité physique et sportive auprès des enfants.



Instagram



Suivez la Ville sur Instagram

Le Chambon-Feugerolles, à l'image de très nombreuses villes, est présent sur Instagram.

Pour nous trouver, c'est simple, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application Instagram puis de rechercher le profil intitulé **@villelechambon**

Il ne vous restera alors plus qu'à publier vos plus belles photos de la Ville avec le **#monchambon**



villelechambon Retour en images sur l'inauguration de L'Agora, nouvel espace dédié aux sports et aux loisirs de plein air, inédit dans la région.



villelechambon Les sportifs étaient nombreux à transpirer avec le sourire chaque mardi lors des séances de renforcement musculaire proposées dans le cadre de l'Été Animé.



villelechambon La construction du centre de santé par Cap Métropole, en partenariat avec la commune et Filieris, avance à vue d'œil.



villelechambon Envie de nature à deux pas de la ville ? Direction le barrage de Cotatay, idéal pour profiter de la fraîcheur de la vallée.



villelechambon Bonne rentrée à tous les élèves chambonnais ! Aujourd'hui, c'est le grand jour, les écoles s'animent et les classes reprennent vie. Une nouvelle année débute, pleine d'énergie, de découvertes et de projets.



villelechambon Hier, l'Établissement Français du Sang et l'association des donneurs de sang bénévoles ont organisé une nouvelle collecte salle Aragon.

Portage DE Repas

Votre repas
complet au quotidien
livré chez vous pour

11.60€

Ou **9.90€** à récupérer en boutique

Vos commandes au

04.27.77.46.74

Ou par mail à

traiteur.sotton@gmail.com



Portage de repas à domicile **sans engagement.**

Livraison du Lundi au Samedi

(Repas du Dimanche livré le samedi)

Traiteur SOTTON

30 Rue Gambetta, 42500 Le Chambon Feugerolles

Le portage de repas comprend : une entrée, une viande ou un poisson, un accompagnement, un fromage ou un yaourt, un dessert et un michon de pain. (Possibilité d'un plat pour le soir **5.75€ en supplément**)

Semaine Exemple	Entrée	Plat	Dessert	Plat du soir
Lundi	Terrine aux 3 légumes	Parmentier de Thon	Mousse au Citron Vert	Rôti de porc cuit et gratin de Courgettes
Mardi	Salade de Betteraves	Tomate Farcie et Pommes Dauphines	Crème à la Vanille	Lasagnes au Saumon & Épinards
Mercredi	Pâté en Croûte Richelieu	Moussaka Agneau & Porc	Tarte aux Pommes	Choux farci
Jeudi	Macédoine de Légumes à l'Ancienne	Lasagnes au Bœuf Charolais	Muffin aux Myrtilles	Crumble de poisson aux courgettes
Vendredi	Céleri Rémoulade	Gâteau de Foie de Volaille & quenelles	Crème Spéculos aux éclats de biscuit	Gratin de fruits et mer et Riz Blanc
Samedi	Jambonnette	Dos de Merlu Panné & Purée	Mousse chocolat blanc-coco	Gratin provençal
Dimanche	Terrine de Saumon	Quiche Lorraine & Ratatouille	Brownie noix de pécan	Quenelle de brochet sauce Nantua

INFO : Vous pouvez bénéficier d'éventuelles aides financières pour les portages de repas. Rapprochez-vous de votre Caisse de Retraite, de votre Mutuelle ou du Conseil Général pour les titulaires de l'APA.

Commander la veille avant 13h00 pour
livraison le lendemain à partir de 10h00

RÉALISEZ DE NOMBREUSES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
EN QUELQUES CLICS DEPUIS CHEZ VOUS

lechambon.fr

RUBRIQUE "VOS SERVICES" > "DÉMARCHES EN LIGNE"

- ▶ Demande d'acte d'état civil
- ▶ Demande d'inscription sur les listes électorales
- ▶ Déclaration de changement de coordonnées
- ▶ Recensement citoyen obligatoire
- ▶ Prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de carte nationale d'identité et les passeports
- ▶ Demande d'autorisation d'urbanisme

Une fleur,
une histoire...



29 rue Thomas
42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES
Tél. : 04 77 83 60 90

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h-19h

Mardi au samedi : 9h-19h

dimanche : 9h-12h30

PROFITEZ DE
10%
DE REMISE
ET DES FRAIS
DE DOSSIER OFFERTS

AVEC LE CODE
PAR 7467

vacances-ulvf.com - 04 77 56 66 09

Possibilité de séjours groupes, renseignements au 07 48 94 94 95

-100 €

sur une paire de verres de dernière
génération Varilux X Séries*

sur présentation de ce bon



25 rue Gambetta
42500 Le Chambon-Feugerolles

*Offre valable jusqu'au 31 mai 2025,
voir conditions en magasin.

04 77 61 85 24

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

01 | Téléchargez l'appli

02 | Recherchez votre commune

03 | Cliquez sur « s'abonner »



- **POMPES FUNÈBRES** 24h/24 - 7j/7
- **MARBRERIE**
- **CHAMBRE FUNÉRAIRE** 9h-20h - 7j/7

Depuis
1993

ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES
CONTRAT OBSÈQUES - ARTICLES FUNÉRAIRES
ADMISSION EN CHAMBRE FUNÉRAIRE

04 77 61 01 04 - 06 60 80 46 24

► Chemin du cimetière - LE CHAMBON-FEUGEROLLES

catteau.catherine42@gmail.com

www.pf-catteau.com